

Données personnelles

Nom

Prénom

Date de naissance

N° AVS

Adresse

Employeur actuel (nom et lieu)

Etat civil

*Célibataire *Veuf(ve) En instance de divorce
 Marié(e) Séparé Partenariat enregistré
 *Divorcé(e) depuis le (date d'entrée en force du jugement)

*A joindre un extrait d'état civil actuel

Nom et prénom du conjoint

Date de naissance du conjoint

Veillez choisir une seule option entre A, B ou C

Je souhaite obtenir

A **Une retraite réglementaire ordinaire (*64 ans pour les femmes – 65 ans pour les hommes)**

B **Une retraite anticipée entière (dès l'âge de 58 ans)**

Concerne A ou B

- Une rente de vieillesse calculée sur la totalité de mon avoir de vieillesse ou
- Un versement de la totalité de mon avoir de vieillesse ou
- Un versement partiel de CHF, accompagné d'une rente de vieillesse calculée sur l'avoir restant

C **Une retraite progressive en cas de réduction de mon taux d'activité d'au moins 20% (dès l'âge de 58 ans)**

Début de la réduction de mon taux d'activité

Taux d'activité actuel :% Salaire AVS brut actuel : CHF

Nouveau taux d'activité :% Salaire AVS brut prévu : CHF

- Une rente de vieillesse calculée sur la base de la réduction de mon taux d'activité ou
- Un versement correspondant à la réduction de mon taux d'activité ou
- Un versement partiel de CHF, accompagné d'une rente de vieillesse calculée sur la base de la réduction de mon taux d'activité

***selon l'âge de référence LAVS pendant la période de transition**

D Un maintien de ma prévoyance au-delà de l'âge ordinaire de la retraite en cas de poursuite de mon activité lucrative

L'employeur doit confirmer ci-dessous par son timbre et sa signature le maintien de la prévoyance.

L'obligation de l'employeur s'éteint conjointement avec celle de l'assuré à la fin des rapports de travail mais au plus tard à l'âge de 70 ans.

- Une rente de vieillesse calculée sur mon avoir de vieillesse acquis à la date de ma retraite différée ou
- Un versement de la totalité de mon avoir de vieillesse acquis à la date de ma retraite différée ou
- Un versement partiel de CHF, accompagné d'une rente de vieillesse calculée sur l'avoir restant

Confirmation de l'employeur du maintien de la prévoyance après l'âge ordinaire de la retraite

En tant qu'employeur, nous confirmons le maintien de la prévoyance après l'âge ordinaire de la retraite pour notre collaborateur. A cet effet, nous avons pris connaissance des conditions mentionnées dans le Règlement.

Lieu et date

Timbre et signature de l'employeur

.....

.....

Adresse de paiement

Par poste

CCP en Suisse

Titulaire du compte

.....

.....

Par banque

Nom de la banque

NPA, lieu

Adresse SWIFT (BIC)

IBAN

Titulaire du compte

.....

.....

.....

.....

.....

Lieu et date

Votre signature

.....

.....

La signature du conjoint / partenaire enregistré doit être authentifiée par un organisme officiel : notaire, poste, banque, contrôle des habitants ou au siège de la fondation.

Signature du conjoint / du partenaire enregistré

.....

A retourner complété et signé à :

prevotel
Rue de la Gare 18
1820 Montreux